

# Bulletin d'inscription

A retourner à l'IFPNL – 21 rue Sébastien Mercier – 75015 PARIS ou [info@ifpnl.fr](mailto:info@ifpnl.fr)

---

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. personnel : \_\_\_\_\_

Tél. portable : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

---

Intitulé de la formation : \_\_\_\_\_

Dates : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_ Coût : \_\_\_\_\_

---

Prise en charge :    Personnelle    Société

Dans le cas d'une prise en charge par la Société :

Société : \_\_\_\_\_

Personne à contacter : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Adresse de facturation (si différente) : \_\_\_\_\_

---

Ci-joint un chèque de (1<sup>er</sup> versement) : \_\_\_\_\_ € (à l'ordre de l'IFPNL) Fait

à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Signature :

Cachet de la société

---

## Modalités et conditions générales

### Particuliers et Indépendants :

Adressez-nous le bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte correspondant à la colonne « 1<sup>er</sup> versement », ce chèque est encaissé 15 jours avant le début de la formation. Vous recevrez une convention ou un contrat de formation à nous retourner signé. Une quinzaine de jours avant le début de la formation, vous recevrez un courrier contenant les renseignements pratiques.

**Vous êtes demandeur d'emploi :** vous bénéficierez d'une remise de 10 % sur le montant TTC de la formation, sur justification de votre situation pour le mois du démarrage de la formation (hors financement d'organismes d'Etat), passé ce délai la réduction n'est plus applicable. Cette remise n'est pas rétroactive. Cette réduction n'est valable que pour les formations Technicien PNL, Praticien PNL et Maître-Praticien PNL.

### Entreprises :

Salarié d'établissement, informez votre employeur de votre désir de participer à la formation que vous avez sélectionnée. Dès l'obtention de son accord, votre employeur doit nous adresser le bulletin d'inscription ou un bon de commande. L'inscription lui sera confirmée par l'envoi d'une convention de formation. Un acompte correspondant à la colonne « 1<sup>er</sup> versement » sera demandé, le solde à réception de facture en fin de formation, ou paiement à réception de facture selon la procédure interne.

Les prix indiqués comprennent la formation dispensée ainsi que la documentation remise aux participants, ils ne comprennent pas les frais de transports, de restauration et d'hébergement.

Toute formation commencée est due en totalité. Dans le cas d'un désistement annoncé moins d'une semaine avant le début de la formation par courrier ou par fax, un montant équivalent à 30 % du coût du stage reste acquis à l'IFPNL. Lorsque le nombre de participants à un stage est jugé insuffisant ou en cas de problèmes techniques, l'IFPNL se réserve le droit d'annuler le stage. Dès lors, les frais engagés seront remboursés.

L'IFPNL est immatriculé en tant qu'organisme de formation sous le numéro d'agrément 11 75 10752 75.

Toute inscription fait l'objet d'une convention de formation ou d'un contrat de formation, d'une confirmation écrite de l'IFPNL, d'une facture et d'une attestation de présence.